

Vous craignez de laisser votre domicile sans surveillance ? Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances, c'est gratuit !



Pour des vacances sereines, pensez à vous inscrire à l'opération tranquillité vacances organisée par la police municipale. Des agents effectueront des patrouilles régulières et inopinées autour de votre domicile afin de prévenir les risques de cambriolages pendant votre absence.

Cette opération est renforcée par le dispositif Voisins vigilants et solidaires qui informe chaque habitant inscrit dès qu'un danger potentiel est signalé par un voisin ou par la police municipale.

Comment s'inscrire ?

Pour bénéficier de ce dispositif gratuit, vous devez vous inscrire au moins quatre jours avant votre départ auprès de la police municipale (pièce d'identité et justificatif de domicile obligatoires) ou en remplissant le formulaire en pièce-jointe.

Police municipale

44 boulevard Charles de Gaulle
95110
Sannois
Tél. 01 39 81 48 88
police.municipale@sannois.fr

Accueil du public

Lundi au vendredi de 8h30-12h / 13h30-18h

Document(s)

[Formulaire Opération tranquillité vacances](#)